

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	3 (1915)
Heft:	29
Artikel:	A travers les Sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-250619

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Sylvestre, jusqu'à 2 h. le 1^{er} janvier, jusqu'à minuit le 2. Vous avez entendu, jusqu'à 4 heures !

« Quand la gêne est générale, quand, autour de nous, des milliers de jeunes gens versent leur sang, quand, à notre frontière, nos soldats ont passé la fin de l'année au cantonnement, couchés sur la paille et soumis à la discipline militaire, les bons Lausannois s'amusent; ils peuvent, jusqu'à 4 heures du matin, déambuler d'une pinte à une autre pendant que, au logis, leur femme se demande, avec angoisse, comment elle pourra nourrir et habiller ses enfants. »

« ... A Genève¹, écrit M^{me} Robert, présidente de la Ligue des Femmes suisses contre l'alcoolisme, la liqueur prohibée depuis plusieurs années, s'étale dans les grandes salles des cafés et se risque même sur les trottoirs sous l'œil paternel des gendarmes. Ceci au point que « devant cette recrudescence de consommation de l'absinthe qui se produit actuellement, malgré la loi, le Comité central a cru de son devoir d'appeler encore une fois l'attention de nos autorités compétentes sur ce fait d'autant plus regrettable qu'il nous met en état d'infériorité notoire sur tous nos voisins dans la lutte contre l'alcool². »

En effet, le Grand Conseil a été saisi le 20 février d'une interpellation de M. le député Rutty sur la scandaleuse violation de la loi du 5 juillet 1908. Le Conseil d'Etat a répondu, non pas par la bouche de celui de ses membres chargé de veiller au respect de cette loi — ce qui est assez significatif! — et en alléguant que chez nous les lois ne peuvent être appliquées aussi strictement que dans une monarchie. Or, M. Rutty avait très justement mis en lumière le fait qu'une démocratie qui n'observe pas ses lois est sur le chemin de la décadence. Est-ce là le sort qui nous attend?...

Il semble vraiment qu'il faudrait chez nous un cataclysme pour amener nos autorités à prendre des mesures que l'exemple des pays voisins prouve être parfaitement applicables. Quoi! nous sommes soumis dé par la guerre européenne à un régime spécial que nous acceptons de bonne grâce, on relève sans nous consulter les taxes postales et téléphoniques, on nous annonce des impôts nouveaux, on nous demande un effort de patience et d'énergie, des sacrifices de temps et d'argent pour beaucoup d'entre nous; on dépense des millions pour garder la frontière, c'est-à-dire notre pays et notre peuple... et on n'a pas le courage moral d'en finir une bonne fois avec le poison vert, d'imposer, malgré les inévitables crailleries des intéressés, la mesure définitive et radicale. Et on laisse un ennemi s'infiltrer sournoisement dans nos veines et paralyser nos forces, parce qu'on semble croire que le seul péril possible pour nous vient de canons ou de fusils!

Timidité à appliquer la loi régulièrement votée, quand d'autre part, on ne fait pas tant de façons pour nous imposer des mesures nouvelles sans nous demander notre avis; inconséquence dans l'attitude à l'égard de deux dangers, l'un, Dieu merci, est seulement possible, l'autre certain: voilà ce que l'on fait chez nous.

Nous ne pouvons nous empêcher de croire que, si les femmes avaient leur mot à dire dans les affaires publiques ou même simplement communales, cela se passerait autrement.

E. Gd.

¹ Bulletin mensuel de la Ligue des Femmes suisses contre l'alcoolisme, décembre 1914.

² Nous connaissons le cas d'un cafetier dans une rue populaire qui vend tous les jours pour 15 fr. d'absinthe à midi!

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 1^{er} de chaque mois, dernier délai.

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page, et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Genève. — Association pour le Suffrage féminin. — Le dernier thé suffragiste de l'hiver, qui a eu lieu le 1^{er} mars, a réuni, comme les précédents, un très nombreux public. Cependant, le sujet à l'ordre du jour, *Le rôle de la femme dans les services auxiliaires de l'armée*, avait dû être modifié au dernier moment, aucun militaire au courant de la question, et de plus — *rara avis* — sympathique à la cause féministe, ne s'étant trouvé libre au jour fixé. Mais, grâce au très intéressant rapport de M. Ch. Clerc sur *Les priviléges du service militaire*, rapport empreint d'un idéalisme très élevé, la discussion s'est orientée sur les avantages moraux que retireraient les femmes, du service militaire, et a été extrêmement nourrie et animée. Des trois sortes de priviléges groupés par M. Clerc: rapprochement social entre classes différentes de la population; contact plus intime avec la nature et l'âme même de la patrie; obligation de soumettre par la discipline la volonté individuelle à celle de l'ensemble, la dernière catégorie a été naturellement celle qui a le plus prêté à la discussion, et qui a amené un intéressant échange de vues. La question connexe du service civique des femmes a été aussi soulevée, mais n'a pu être discutée ce soir-là, la séance risquant alors de se prolonger indéfiniment. — Sur la proposition de son vice-président, M. de Morsier, le Comité de l'Association genevoise a soumis au Comité Central l'idée d'une étude documentée et objective des conditions possibles de la paix future, basée sur les résultats de travaux antérieurs. Une commission spéciale a déjà été nommée à cet effet, de concert avec l'Union des Femmes, dont les travaux vont promptement commencer. — Enfin, le Comité étudie la possibilité d'organiser une séance d'étude et de discussion sur *L'impôt de guerre*.

E. Gd.

Union des Femmes. — Près d'un millier de femmes sans travail ayant passé à son bureau, et les ressources financières ne permettant pas d'en employer à la fois et par quinzaine plus de soixante, chaque matin, à l'atelier, et soixante à domicile, l'Ouvroir s'est vu obligé, dès le 1^{er} mars, de refuser toute nouvelle inscription, pour pouvoir fournir à nouveau du travail à celles qui n'en ont plus reçu depuis le mois d'août. La Commission de l'Ouvroir s'occupe aussi, à la demande de la Commission centrale des Sans-Travail, d'étudier la question d'une modeste petite industrie nouvelle, celle des pantoufles en raphia tressé, à l'imitation de ce qui se fait en Suède. Le bon marché incontestable de la matière première et la hausse du prix des cuirs, favoriseraient peut-être cette innovation. — L'Union a à son programme pour mars une séance de discussion sur un sujet d'une sérieuse actualité: *l'état d'esprit de la jeunesse et la guerre* (samedi 13 mars, à 8 h. 1/2 du soir); la conférence de M^{me} H. Naville, sur *Jérusalem*, qui n'a pu avoir lieu en février (mercredi 17 mars, à 5 h.), et une communication de Mrs. Cocke, présidente de l'Union mondiale de la Femme, sur le programme de cette Union (jeudi 25 mars, à 5 h.).

E. Gd.

Neuchâtel. — *Union Féministe.* — Dans le courant de février, l'U. F. a organisé deux conférences sur le travail féminin, qui se complétaient admirablement l'une l'autre. Le 9 février, à l'Aula de l'Université, M^{me} de Maday a traité le sujet dans son ensemble; sous ce titre: *Le droit de la femme au travail*, — au travail qui est pour elle une nécessité vitale, et le principe de son indépendance. Une semaine plus tard, M^{me} Gourd a repris ce vaste sujet à un point de vue plus spécial et bien actuel: *Le chômage*. Ces deux conférences, basées sur une connaissance approfondie des faits, et animées d'une intelligente et chaleureuse générosité, ont été l'une et l'autre très appréciées. — Le passage de M^{me} Gourd à Neuchâtel a valu à un petit groupe de suffragistes une heure charmante, passée au

« Cercle Féminin ». Cette rencontre a donné lieu à un échange de vues très animé et suggestif sur les principales questions féministes actuellement à l'ordre du jour.

E. P.

Vevey. — *Union des Femmes.* — Notre Union a eu son assemblée annuelle le 10 février, à l'Hôtel des Familles; elle s'est terminée par un thé nombreux et cordial. Nous trouvons vraiment que ce genre de prise de contact amène dans notre milieu plus de familiarité, de chaleur, et nous amène même de nouveaux membres. Les rapports lus et acceptés ont montré que, malgré la crise que nous traversons, nos finances sont prospères, et notre champ d'activi-

té va en s'élargissant. Le genre de nos activités a changé tout à fait, mais les questions anciennes reviendront sur le tapis avec, en plus, l'intérêt réveillé autour de nous par des travaux plus faciles à voir et à comprendre par le grand public. Notre dernière initiative a pleinement réussi, et pourrait être suivie avec succès par d'autres localités. Deux conférences ont été données par M. le professeur Recordon, sur la Suisse, sa constitution, sa neutralité et son indépendance. Elles ont tellement répondu au besoin actuel qu'un cours de cinq leçons les a suivies, cours rassemblant un nombreux et sympathique public.

A. R.

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande. Pour les commandes au dessous de 1 fr. 50, ajouter 0,05 pour frais de port.

A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme.* 1 brochure : 20 centimes.

BENJAMIN VALLOTTON : *La Femme et le Droit de Vote.* 1 broch. : 20 centimes.

Extraits de trois siècles de féminisme : Stuart Mill et Condorcet. 1 brochure : 10 centimes.

Mme DE SCHLUMBERGER-DE WITT : *Le Rôle moral du Suffrage féminin* : 1 brochure : 20 cent.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol. : 1 fr. 80.

A. DE MADAY : *Le Droit des Femmes au Travail.* 1 volume.

La Femme et la Constitution genevoise. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.

Carte postale avec pensées suffragistes. La douz. : 25 centimes.

DOCTEUR GIRARD-MANGIN : *Guide antituberculeux.* 1 brochure : 25 centimes.

Mme A. MAYOR : *La Tutelle féminine.* 1 brochure : 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure : 25 centimes.

VENTE AU NUMERO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro :

à Genève : Librairie Eggimann, rue du Marché, 40.
à Lausanne : Librairie F. Rouge & Cie, rue Haldimand, 6.
à Neuchâtel : Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon.

Nous prions nos lecteurs, quand ils s'adressent aux maisons ou aux personnes qui font de la publicité dans le *Mouvement Féministe* de bien vouloir mentionner notre journal. Ils contribuent ainsi à son développement, en encourageant ceux qui y ont inséré des annonces.

La vie saine à bon marché!

par le nouveau **CAFÉ DE SANTÉ**, marque R. T., délicieux, économique, hygiénique, complet. — Demandez prospectus et échant. gratuits à **L. Sechehaye**, rue des Charmilles, 39, Genève. — Même adresse :

Grand choix de **THÉS**, provenance directe.

Mlle H.-C. CHAMPURY

Lauréate de l'Université d'Oxford

65, Rue de Carouge, 65

ANGLAIS Grammaire, Littérature, Conversation
::: Cours et leçons particulières :::

Case à louer

Spécialité de Chocolats des premières Marques
THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

Mlle C. WANGLEY

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways



AVEC L'AUTO-CUISEUR
Neofocarium Columba
fabriqué par
Marc Sauter
5, rue des Granges, GENÈVE
Téléphone 33-44
la ménagère pratique fait une économie de 60 % en argent et en temps
AMÉLIORATION des ALIMENTS
Demandez le Prospectus

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18.

GENÈVE

Cours de Rive, 11

Salon de lecture. — Journaux.

OUVROIR COOPÉRATIF

GENÈVE - Rue du Marché, 40

LAUSANNE - Rue de Bourg, 26

MONTREUX - Avenue du Kursaal, 5

Sous-Vêtements. Bas et Chaussettes.

Vêtements de Sports.

Jaquettes soie et laine.

Tous nos articles sont fabriqués dans nos ateliers avec des matières de première qualité et livrés à prix modiques directement à l'acheteur.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10